



**PARCOURS ACCROBRANCHES
DU PARC DE LOISIRS
« PATRICE DOMINGUEZ »**

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

REGLEMENT DE CONSULTATION

**COMMUNE DES CONTAMINES-
MONTJOIE**

1 **Parcours Accrobranches du Parc de loisirs
Patrice DOMINGUEZ - DSP
*Règlement de consultation***

DELEGANT

**Commune des CONTAMINES-MONTJOIE
4 Route de Notre-Dame de la Gorge
74170 LES CONTAMINES-MONTJOIE**

**DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :
Lundi 23 septembre 2019 à 12h00**

IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE

COMMUNE DES CONTAMINES-MONTJOIE
4 ROUTE DE NOTRE DAME DE LA GORGE
74170 LES CONTAMINES
Tél. 04 50 47 00 20
Fax. 04 50 47 09 70
www.mairie-lescontamines.com

PROCEDURE

Contrat de concession sous forme de Délégation de Service Public en application des textes suivants :

-l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession,
-le décret d'application n°2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession,
-les articles L.1410-1 à L.1410-3, L.1411-1 à L.1411-19, R.1411-1, R.1411-6, R.1411-9,
et D.1411-3 à D.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DUREE DE LA CONVENTION

Le contrat de concession sera confié pour une durée qui sera déterminée dans le cadre des discussions avec le candidat, eu égard au montant de l'investissement proposé, et à la durée normale d'amortissement, et dans la limite maximale de douze (12) ans.

OBJET DE LA DELEGATION

La Commune des CONTAMINES-MONTJOIE souhaite confier l'exploitation des parcours Accrobranches et Slackline du Parc de loisirs « Patrice DOMINGUEZ » à un délégataire, dans le cadre d'un contrat de délégation de service public de type affermage. Elle souhaite également une personne proposant un projet d'investissement sur ces activités, et éventuellement le développement de nouvelles activités.

**COMMUNE DES CONTAMINES-
MONTJOIE**

2

**Parcours Accrobranches du Parc de loisirs
Patrice DOMINGUEZ - DSP
Règlement de consultation**

PRESENTATION DES OFFRES

Les offres sont transmises sous enveloppe cachetée par pli recommandé avec accusé de réception postal ou remis contre récépissé à l'adresse suivante :

MAIRIE DES CONTAMINES-MONTJOIE
DSP Accrobranches
4 Route de Notre-Dame de la Gorge
74170 LES CONTAMINES-MONTJOIE

A- Deux enveloppes intérieures portent le nom du candidat ainsi que les mentions suivantes :

1. Première enveloppe : « *Candidature pour l'exploitation des parcours Accrobranches du parc de loisirs Patrice DOMINGUEZ* »

2. Seconde enveloppe : « *Offre pour DSP exploitation des parcours Accrobranches du parc de loisirs Patrice DOMINGUEZ* »

B-L 'enveloppe extérieure, outre l'adresse du destinataire, porte la mention :

« *NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS - DSP parcours Accrobranches du parc de loisirs Patrice DOMINGUEZ* »

SELECTION DES CANDIDATURES

Les candidats seront sélectionnés sur la base d'un dossier permettant d'apprécier :

- 1-Leurs garanties professionnelles et financières
- 2-Leur aptitude à assurer l'égalité de traitement des usagers et la continuité du service public

Ces appréciations seront faites au regard des documents suivants :

CONTENU DE LA PREMIERE ENVELOPPE :

1-Lettre de candidature

2-Description détaillée du candidat :

*Pour les personnes physiques : CV complet avec photo, photocopies des diplômes et/ou certificats de travail, références et expériences professionnelles.

*Pour les personnes morales : extrait Kbis de moins de trois mois, statuts de la société, pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat, trois derniers bilans, noms et qualifications professionnelles des personnes qui seront chargées de l'exécution du contrat de DSP, ainsi que leurs diplômes...

**COMMUNE DES CONTAMINES-
MONTJOIE**

3 **Parcours Accrobranches du Parc de loisirs
Patrice DOMINGUEZ - DSP**
Règlement de consultation

3-Attestation sur l'honneur attestant que le candidat ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévus aux articles 39, 40 et 42 de l'ordonnance du 29 janvier 2016.

4-Attestation sur l'honneur attestant que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application de l'article 45 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 et dans les conditions fixées aux articles 20 et 21 sont exacts.

5-Certificat délivré par les administrations et organismes compétents conformément à l'arrêté du 25 mai 2016 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution de marchés publics et de contrats de concession.

6-Justification du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du Code du Travail.

7-Justificatifs de la capacité économique et financière et capacités techniques et professionnelles du candidat nécessaires à l'exécution de la DSP (à détailler : expérience, preuve de capacité d'investissement...)

CONTENU DE LA SECONDE ENVELOPPE :

1-Le **cahier des charges** paraphé sur toutes les pages et signé en dernière page (valant acte d'engagement)

2-**Mémoire présentant les dispositions que le candidat se propose d'adopter pour l'installation et l'exploitation des parcours accrobranches/slackline.** Il comprendra notamment et à minima :

a/ Installation/Investissement :

*le bilan des besoins de rénovation et la justification de leur nécessité

*plan des parcours et descriptif des infrastructures de loisirs mises en place, avec visuel des équipements qui seront installés,

*le calendrier de réalisation des travaux

*un prévisionnel du coût des travaux et les garanties financières dont dispose le candidat

b/ Exploitation :

*description détaillée des moyens matériels (outils, mobilier) et humains (effectif, qualification) qui seront affectés au service délégué,

**COMMUNE DES CONTAMINES-
MONTJOIE**

4 **Parcours Accrobranches du Parc de loisirs
Patrice DOMINGUEZ - DSP
Règlement de consultation**

*description du projet d'exploitation : jours et heures d'ouvertures, prestations proposées et tarification, mode de fonctionnement et entretien des infrastructures,

*dossier financier : montant de la redevance proposée, et mode de paiement de la caution bancaire de 1.000,00€ exigée,

*compte d'exploitation prévisionnel détaillé du service ainsi que les hypothèses d'évolution sur la durée du contrat.

3-Mémoire technique éventuel proposant une ou plusieurs nouvelles activités, permettant à la Commune de comprendre le projet du candidat, et comprenant :

*la présentation technique et détaillée des nouvelles activités, et leur situation sur le parc de loisirs (plans et photos d'illustration)

*montant des investissements envisagés

*calendrier envisagé pour la création et l'ouverture des nouvelles activités

*mémoire exposant l'exploitation détaillée de ces nouvelles activités (tarifs, heures d'ouvertures, fonctionnement, moyens techniques et humains, redevance versée à la commune...)

CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATS

Les propositions des candidats seront examinées au regard des critères suivants, hiérarchisés par ordre décroissant d'importance, conformément à l'article 27 du décret n°2016-86 du 1^{er} février 2016 :

-qualité de l'offre technique et d'investissement proposée afin de rénover les infrastructures existantes, et de dynamiser la fréquentation de ces activités et du parc de loisirs au regard des moyens apportés par le candidat, des activités offertes au public, des tarifs proposés,

-montant de la redevance proposée et cohérence économique de la proposition,

-partenariats projetés avec l'ensemble des acteurs économiques et touristiques du secteur et du parc de loisirs « Patrice DOMINGUEZ »,

-originalité et cohérence des éventuelles propositions de nouvelles activités.

DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est constitué :

-du règlement de consultation

**COMMUNE DES CONTAMINES-
MONTJOIE**

5 **Parcours Accrobranches du Parc de loisirs
Patrice DOMINGUEZ - DSP
Règlement de consultation**

- du cahier des charges définissant les caractéristiques quantitatives et qualitatives des prestations
- du projet de convention de délégation de service public
- du plan annexe

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET VISITE DES LIEUX

Pour obtenir tous renseignements complémentaires, les candidats peuvent s'adresser par écrit via la plateforme de marchés publics AWS : <https://www.marches-publics.info>

Toute demande de visite des lieux doit être également adressée par écrit via la même plateforme.

**COMMUNE DES CONTAMINES-
MONTJOIE**

6

**Parcours Accrobranches du Parc de loisirs
Patrice DOMINGUEZ - DSP
*Règlement de consultation***